



DEMANDE D'INTERVENTION SUR SITE
(Tarif au 01 janvier 2012)

Pour toute demande d'intervention sur site, quel qu'en soit le motif, le demandeur doit obligatoirement remplir le présent imprimé et en faire retour par Fax au numéro suivant : **03.29.34.76.67.**

Un bon d'attachement sera élaboré lors de l'intervention sur votre site.

Votre nom ou raison sociale (ou encore cachet commercial) :

Adresse :

Tél :

Fax :

Adresse mail :

- sollicite une intervention sur site,
champs obligatoirement à renseigner
- bénéficie d'un contrat de maintenance sur site oui non
- prestation entrant dans le champ du contrat de maintenance
(si besoin consultez préalablement un technicien de notre société)
 oui non sans certitude
- a pris connaissance des coûts qui suivent en cas d'absence d'un tel contrat :
 - Taux horaire d'intervention sur site :
(taux comprenant le temps de déplacement)
 - Travaux standard : 55,00 € H.T,
 - Travaux sur réseau : 74,50 € H.T,
 - Travaux sur système expl. : 74,50 € H.T.
 - Frais kilométrique : 0,80 € H.T.
(kilométrage arrondi et suivant routes)

Le demandeur sollicite une intervention pour le (jour/mois)/...../2012, si possible avant (heures).....(selon possibilité de LIGNE MICRO), une personne habilitée sera présente pour définir la nature des travaux à exécuter par le technicien de la société **LIGNE MICRO S.A.S**

Un premier état des lieux permet d'indiquer les dysfonctionnements ou travaux suivants :

-
-
-

Pour toute entreprise n'ayant pas de compte ouvert, le paiement se fera obligatoirement sur place, dès la fin des travaux.

Le demandeur dûment habilité :

NOM :

qualité :

Date de la demande : 2012

Signature et formule d'accord manuscrites

"lu et approuvé, bon pour accord"